REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE
DES DROITS DE L'HOMME

CNDH

COMMUNIQUE N°0008-2025/CNDH-P

Relatif aux attaques contre les populations civiles dans les Régions de Mopti et Bandiagara

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) est fortement préoccupée par des allégations de violations et d'abus des droits de l'Homme contre les populations civiles, dont les plus récentes ont été enregistrées le 12 mai 2025 dans la localité de Diafarabé, Région de Mopti attribuables aux Forces de Défense et de Sécurité (FDS), le même jour vers 18 heures dans le Village de Bayima, Commune rurale Pignari, Région de Bandiagara, imputables aux groupes terroristes.

Sur le fondement, notamment de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux Droits Civils et Politiques, de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, des Conventions de Genève relatives au Droit international humanitaire, la CNDH :

- condamne fermement les attaques contre les populations civiles ;
- invite les autorités à faire toute la lumière sur les allégations de violations graves des droits humains perpétrées à Diafarabé et à rendre public les résultats du rapport ;
- se réjouit du communiqué en date du 16 mai 2025 de l'Etat-Major Général des Armées selon lequel « lesdites allégations sont très prises au sérieux par le commandement militaire » ;
- invite les autorités à rechercher, poursuivre et traduire en justice les auteurs et les complices de l'attaque contre les habitants du Village de Bayima ;
- réitère son soutien aux FAMa du Mali dans leur lutte contre les groupes terroristes dans le strict respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire ;
- invite les populations à plus de collaboration avec les Forces de défense et de sécurité.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée, car nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.

Ministère de la Communication
Office de la Radio et Télévision du Mali
ORTM
Arrivé sous le N° 1839
18/05/2025

Bamako, le 19 mai 2025
Le Président

Professeur Alkadri DIARRA
Chevalier de l'Ordre National

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
BP: 2170 Tél: 20 29 70 21 - Bko - Mali
Un Peuple Un But Une Foi
LE PRÉSIDENT

CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali
E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000